

Ramallah : l'armée israélienne kidnappe la députée palestinienne Khalida Jarrar

Khalida Jarrar, députée palestinienne et dirigeante du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) a été kidnappée à son domicile à Ramallah dans la nuit du jeudi 30 octobre par l'armée israélienne. Un important dispositif militaire a envahi les rues de Ramallah pour l'enlèvement de Khalida et d'Ali Jaradat, écrivain et ancien prisonnier politique.

Khalida avait été libérée en février après 20 mois de détention administrative. Préalablement, elle avait été arrêtée en 2015 et également maintenue en détention administrative.

La détention administrative permet aux autorités israéliennes de détenir des personnes pour une durée indéterminée, sans inculpation ni jugement, sur la base de « preuves secrètes » dont les détenus et leurs avocats n'ont pas connaissance. La détention administrative a été condamnée par des groupes de défense des droits de l'homme comme une pratique « *qui laisse les détenus sans défense face à des allégations inconnues sans aucun moyen de les réfuter, sans savoir quand ils seront libérés et sans être accusés, jugés ou condamnés.* »

Plus de 5 000 prisonniers politiques palestiniens – dont 190 mineurs - croupissent dans les prisons israéliennes en violation du droit international.

Une fois de plus l'armée israélienne agit en toute impunité en zone A, zone placée par les accords d'Oslo sous autorité palestinienne.

Saeb Erekat, secrétaire général du comité exécutif de l'OLP a demandé à la communauté internationale d'intervenir en faveur de Khalida et de faire pression sur Israël pour obtenir sa libération.

L'Association France Palestine Solidarité exige la libération immédiate de Khalida Jarrar. Elle interpelle les parlementaires et les autorités françaises : il faut en finir avec l'impunité d'Israël qui considère que tout lui est permis, de l'arrestation d'un enfant de 9 ans à celle d'une députée palestinienne ou de journalistes et photographes, ainsi que la torture des prisonniers politiques palestiniens.

Nous attendons du gouvernement français qu'il réagisse fermement à ce nouveau déni du Droit, et des députés français qu'ils manifestent leur solidarité avec leur collègue emprisonnée.

Le Bureau National de l'AFPS